



DÉPARTEMENT DE L'EURE
COMMUNE DE CAUMONT

ARRETE DE VOIRIE N° 10-2023
Travaux d'urgence rue de la Briqueterie

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CAUMONT (Eure)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2, et L 2213-1 ;

Considérant qu'il incombe au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police de la circulation et de veiller à la sécurité des usagers ;

Considérant la demande d'intervention en urgence du SERPN pour la journée du mardi 28 mars 2023, suite à une fuite d'eau,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite rue de la Briqueterie pour la journée du mardi 28 mars 2023.

ARTICLE 2 : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : Les infractions au présent arrêté seront poursuivies selon la loi en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation de cet arrêté à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Routot 27350
- Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours
- CCRS
- service technique communal

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

A CAUMONT le 27 mars 2023
Par délégation du Maire
Marie DUFROY, adjoint au Maire

